



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

COMITÉ EXÉCUTIF

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2022 À 16 H
AU 300, RUE PARENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marc Bourcier, président
Nathalie Lasalle, conseillère
Jacques Bouchard, conseiller
Marie-Josée Larocque, greffière

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Fernand Boudreault, directeur général
Pascal Marchi, chef de la Division des affaires juridiques

ITEM 1.1
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Monsieur Marc Bourcier, ouvre la séance du comité exécutif.

CE-13491/22-09-19
ITEM 1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Nathalie Lasalle
Et unanimement résolu que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

CE-13492/22-09-19

ITEM 7.1

TRANSACTION ET QUITTANCE – MICHEL ROY ET MARIE-JOSÉE SMITH C. LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME – COUR SUPÉRIEURE – DOSSIER #700-17-015337

ATTENDU QUE dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 700-17-015337-180, la Ville est poursuivie par Michel Roy et Marie-Josée Smith;

ATTENDU que les parties ont convenu d'une entente permettant de régler ces litiges hors Cour, sans admission et dans le seul but d'éviter un procès;

ATTENDU la recommandation de monsieur Pascal Marchi, chef de la Division des affaires juridiques, et Marie-Josée Larocque, greffière et directrice du Service du greffe et des affaires juridiques, datée du 19 septembre 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard

Et unanimement résolu que :

- 1.- **La Ville approuve l'entente intervenue entre les parties aux dossiers de la Cour supérieure portant les numéros 700-17-015337-180, selon les conditions prévues dans la transaction-quitte jointe à la présente.**
- 2.- **Le maire, ou en son absence, le maire suppléant, et la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer ladite Transaction et quitte ainsi que tout document, le cas échéant, donnant effet à la présente.**
- 3.- **Le Service des finances soit autorisé à émettre un chèque à l'ordre de « Godard Bélisle Saint-Jean en fidéicommiss » pour donner suite à la transaction.**

CE-13493/22-09-19

ITEM 9.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Nathalie Lasalle

Et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée.

Le président ,

La greffière de la Ville,

MARC BOURCIER

MARIE-JOSÉE LAROCQUE

/sw



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

TENUE LE LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022 À 16 H

INDEX DES RÉOLUTIONS

NUMÉRO	ITEM	DESCRIPTION	PAGE
	1.1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	278
CE-13491/22-09-19	1.2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	278
CE-13492/22-09-19	7.1	TRANSACTION ET QUITTANCE – MICHEL ROY ET MARIE-JOSÉE SMITH C. LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME – COUR SUPÉRIEURE – DOSSIER #700-17-015337	279
CE-13493/22-09-19	9.1	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	279